<Céramique à Poitiers 2025>

Marché de céramique contemporaine - Cinquième édition Règlement du Marché

Dates et lieu

Le Marché est organisé par l'association de potiers et céramistes Argilités, 23 rue Théophile Babut, 17000 La Rochelle.

Le Marché aura lieu les samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 de 10h à 19h, au Parc de Blossac, à proximité du centre-ville de Poitiers.

Candidatures

Céramique à Poitiers est ouvert aux céramistes professionnels français ou étrangers exerçant cette activité à titre principal.

Le dossier de candidature est en ligne sur le site <u>www.argilites.fr</u>. Les candidatures sont ouvertes du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025 à minuit. Seules les candidatures complètes reçues durant cette période seront étudiées.

La sélection s'effectue au regard des documents envoyés, les critères de celle-ci sont à l'entière discrétion de l'organisateur. Une réponse vous sera adressée par mail fin janvier.

Votre sélection est valable pour deux années consécutives, sous réserve du bon déroulement de votre participation. A l'issue de ces deux ans, une année de carence est imposée avant de pouvoir candidater à nouveau.

Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 100€ pour les adhérents à l'association Argilités / 110€ pour les non-adhérents. Ils vous seront demandés par chèque à l'issue de la sélection.

Les chèques seront encaissés début mai. Toute annulation au-delà du 30 avril 2024, et ce quel que soit le motif, ne pourra donner lieu à un remboursement.

Stands

La répartition des stands est assurée par les organisateurs du marché. Tous les emplacements sont de 4mx3m. Les tivolis ne sont pas fournis.

Etant tenus de respecter certaines règles esthétiques pour exposer sur en centre-ville de Poitiers, les tivolis ou parasols utilisés par les exposants doivent être blancs. Les parasols colorés ne sont pas autorisés. Il est possible d'exposer sans parasol. Pour les mêmes raisons, nous n'acceptons pas les tables en plastiques, ni les tissus et nappes sur les stands.

L'installation se fera le samedi 14 juin au matin à partir de **7h30 (ne pas venir avant)**.

Les véhicules doivent être évacués avant 9h et les stands devront être installés à 10h.

Le remballage se fera le dimanche 15 juin à 19h à l'issue du marché.

Un gardiennage sera assuré la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juin.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe : ceramiqueapoitiers@gmail.com